



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 12 FÉVRIER 2026**

**OBJET : ENSEIGNEMENT**

17/Sectorisation scolaire

Ecoles Rosa Parks, Henri Barbusse, Maurice Thorez et  
Anton Makarenko - Adaptation

**IVRY**  
S/ SEINE

Mairie Esplanade Georges Marrane  
94205 Ivry-sur-Seine Département du Val-de-Marne  
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

**ETAT DE PRESENCE POINT 17**

Nombre de membres composant le Conseil.....	47
Nombre de Conseillers en exercice.....	47
Présents.....	34
Absents représentés.....	6
Absents excusés.....	4
Absents non excusés.....	3

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE DOUZE FÉVRIER à DIX-HUIT HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**ETAT DE PRESENCE POINT 17**

**PRESENTS**

M. BOUYSSOU, Maire

M. RHOUMA, Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, Mme LERUCH, M. OURABAH-BERTOUT, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. PRIEUR, adjoints au Maire

Mme LE FRANC, Mme DORRA, Mme LALANDE, Mme BOUFALA, Mme BOULKROUN, Mme MEDEVILLE, M. Levrien, M. AUDEBRAND, M. BADI, M. HARDOUIN, M. KHALED, M. MASTOURI, M. MRAIDI, M. FAVIER, M. FOURDRIGNIER, M. MALHEIRO, M. THOMAS, Mme MANGIN, M. Riedacker, conseillers municipaux.

**ABSENTS REPRESENTES**

Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,  
Mme GILIS, Conseillère municipale, représentée par M. THOMAS,  
Mme RAER, Conseillère municipale, représentée par M. PECQUEUX,  
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par M. MASTOURI,  
Mme HALLAF-ISAMBERT, Conseillère municipale, représentée par Mme LERUCH,  
Mme BLONDET, Conseillère municipale, représentée par Mme OUDART.

**ABSENTS EXCUSES**

Mme DIARRA, Conseillère municipale,  
M. BAMBA, Conseiller municipal,  
M. DANSOKO, Conseiller municipal,  
Mme MACALOU, Conseillère municipale.

**ABSENTS NON EXCUSES**

M. AUBRY, Conseiller municipal,  
Mme OUABBAS, Conseillère municipale,  
Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



## **ENSEIGNEMENT**

17/Sectorisation scolaire

Ecoles Rosa Parks, Henri Barbusse, Maurice Thorez et Anton Makarenko - Adaptation

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29,

vu le code de l'éducation, notamment son article L.212-7,

vu ses délibérations des 31 janvier 2008, 26 mars 2009 et 7 avril 2016 portant sur les principes d'organisation de la sectorisation scolaire et des dérogations,

vu ses délibérations des 19 mai 2011, 29 avril 2014, 22 mai 2014 et 12 février 2015, 7 avril 2016 donnant un avis favorable aux propositions d'évolution et d'adaptation de la sectorisation scolaire,

vu la délibération des 22 mars 2018 et 15 décembre 2022, donnant un avis favorable à la modification des secteurs des écoles du Petit Ivry,

considérant la nécessité de modifier les secteurs scolaires des écoles Anton Makarenko et Maurice Thorez, ainsi que Henri Barbusse et Rosa Parks afin de veiller au respect des capacités d'accueil des écoles et à l'équilibre des secteurs, de favoriser une mixité sociale et une cohérence géographique pour les familles,

considérant qu'une telle actualisation de la sectorisation concernera, dès la rentrée de septembre 2026, les nouveaux inscrits domiciliés dans les rues concernées, les élèves actuellement scolarisés quel que soit leur niveau ainsi que les élèves en changement de cycle scolaire entre la maternelle et l'élémentaire et leurs fratries, issus des secteurs Anton Makarenko, Maurice Thorez, Henri Barbusse et Rosa Parks,

considérant le tableau récapitulatif des changements d'affectation scolaire pour les rues concernées,

### **DELIBERE**

Adopté à la majorité  
par 37 voix pour, 3 abstentions

**ARTICLE UNIQUE** : DONNE un avis favorable aux propositions d'évolution de la sectorisation scolaire, conformément aux tableaux ci-après :

### Modification des secteurs Anton Makarenko et Maurice Thorez à partir de la rentrée 2026

Dénomination	Adressage	Anciens secteurs maternelle et élémentaire	Nouveaux secteurs maternelle et élémentaire
Rue Charles Leroy	Numéros pairs et impairs	A.Makarenko	M.Thorez
Rue Maurice Berteaux	Numéros pairs et impairs	A.Makarenko	M.Thorez
Rue de Châteaudun	Numéros pairs et impairs	A.Makarenko	M.Thorez
Avenue du cimetière parisien	Numéros pairs et impairs	A.Makarenko	M.Thorez
Avenue de Verdun	Du 2 au 30	A.Makarenko	M.Thorez
Rue des Chalets	Numéros pairs et impairs	A.Makarenko	M.Thorez
Rue Pierre et Marie Curie	Du 1 au 3	A.Makarenko	M.Thorez
Avenue Maurice Thorez	Du 66 bis au 70	A.Makarenko	M.Thorez
Rue Edouard Vasseur	Du 2 au 10	A.Makarenko	M.Thorez
Rue Jean le Galleu	Du 1 au 13	A.Makarenko	M.Thorez

### Modification des secteurs Henri Barbusse et Rosa Parks à partir de la rentrée 2026

Dénomination	Adressage	Anciens secteurs maternelle et élémentaire	Nouveaux secteurs maternelle et élémentaire
Rue Michelet	Du 22 au 34	H.Barbusse	R.Parks
Rue Roger Doiret	Numéros pairs et impairs	H.Barbusse	R.Parks
Impasse Michelet	Numéros pairs et impairs	H.Barbusse	R.Parks
Avenue Henri Barbusse	Du 29 au 49	H.Barbusse	R.Parks
Avenue de Verdun	Du 131 au 151	H.Barbusse	R.Parks

TRANSMIS EN PREFECTURE  
 LE  
 RECU EN PREFECTURE  
 LE  
 PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE  
 LE 23/02/2026